

TABLEAU SYNTHÈSE DES EXAMENS EN EPS BAC GT-BAC PRO-CAP) -SESSION 2022


 <p>RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p align="center">Baccalauréat voie Générale et Technologique</p> <p>Texte en vigueur : note de service du 28/07/et Baccalauréats général et technologique Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports</p>	<p align="center">Baccalauréat voie professionnelle</p> <p>Texte en vigueur : circulaire du 29/12/2020 Diplômes professionnels Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports</p>	<p align="center">CAP</p> <p>Texte en vigueur : circulaire du 17/7/20 Diplômes professionnels Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports</p>
<p>Modalités d'évaluation</p> <p>*CA : Champ d'apprentissage</p> <p>*AFL : attendu de fin de lycée</p> <p>*AFLP : attendu de fin de lycée professionnel</p>	<p>EPS Obligatoire en CCF : Circulaire 2019-129 du 26-9-2019 Terminale : Coeff 5 (année transitoire)et (coef 6) à partir de la Session 2023. 3 APSA de 3 CA* différents dont au moins deux issues de la liste nationale. Le référentiel d'évaluation de chaque APSA doit être validé par la commission académique. Notes de première 2021 déjà intégrées dans les 5% du CC</p> <p>AFL*1 /12pts évalué le jour de l'épreuve. AFL2 et 3 /8pts évalué au fil de l'eau (choix de l'élève) Co-évaluation avec l'enseignant de la classe Moyenne des notes arrondies au point entier le plus proche. Si absent non justifié à 1 CCF, Note = 0 et la note examen = moyenne notes obtenues. Si absent non justifié aux CCF, note = absent</p> <p>Possibilité évaluation deux APSA si cas de force majeure.</p> <p>Ponctuel : Deux APSA de deux CA différentes parmi 3 issues de la liste nationale (800m, Danse, Tennis de table selon référentiel national) Lien : Référentiels épreuves ponctuelles BGT</p> <p>Première : Notes de premières 2022 dans le LSL, pour orientation Parcoursup 2023. Moyennes trimestrielles inscrites dans le LSL. Au-moins 2CA*, référé aux AFL dont AFL1 au-moins 50% et le total AFL 2 et AFL 3 au-moins 25%.</p>	<p>EPS Obligatoire en CCF : 3 APSA de 3 CA* différents, évaluées en dernière année de formation. Le référentiel d'évaluation de chaque APSA doit être validé par la commission académique. La capitalisation (note à N-1) n'existe plus</p> <p>AFLP* 1 et 2 évalués le jour de l'épreuve /12pts. 2 AFLP parmi les AFLP 3 à 6 évalués au fil de l'eau /8pts retenu par l'équipe (répartition des points au choix de l'élève). Moyenne des notes arrondies au point entier le plus proche.</p> <p>Si absent non justifié à l'épreuve finale d'1 CCF, Note = 0 et la note examen = moyenne notes obtenues. Si absent non justifié aux trois épreuves finales CCF, note = absent (= éliminatoire)</p> <p>Possibilité évaluation de 2 APSA si cas de force majeure.</p> <p>Ponctuel : Deux APSA de deux CA différentes parmi 3 issues de la liste nationale (800m, Danse, Tennis de table selon référentiel national) Voir annexe 2 de la circulaire du 29/12/2020 : Lien : Référentiels épreuves ponctuelles BCP</p>	<p>EPS Obligatoire en CCF : 2 APSA de 2 CA* différents évaluées en dernière année de formation. Le référentiel d'évaluation de chaque APSA doit être validé par la commission académique.</p> <p>AFLP* 1 et 2 évalués le jour de l'épreuve /12pts. 2 AFLP parmi les AFLP 3 à 6 évalués au fil de l'eau /8pts (répartition des points au choix de l'élève). Moyenne des notes arrondies au point entier le plus proche.</p> <p>Si absent non justifié à 1 CCF, Note = 0 et la note examen = moyenne notes obtenues. Si absent non justifié aux deux CCF, note = absent (= éliminatoire) Possibilité une seule APSA si cas de force majeure.</p> <p>Ponctuel : Une APSA parmi 800m, Danse, Tennis de table selon le référentiel national.</p> <p>Voir annexe 2 de la circulaire du 17/07/2020 : Lien : Référentiels épreuves ponctuelles CAP</p>
<p>Contrôle adapté ou aménagé</p> <p>*CM : certificat médical</p>	<p>Sur présentation Certificat médical (CM)* En CCF : - 2 APSA adaptées de 2 CA différents. - 1 APSA possible en cas de sévérité majeure du handicap et après avis de la commission. Cas : DI-DI-Note laissé à l'interprétation de l'enseignant. En ponctuel : - 1 APSA académique en ponctuel si les conditions ne permettent pas l'évaluation en CCF. - Elève relevant du contrôle ponctuel inapte partiel ou en situation de handicap.</p>	<p>Sur présentation Certificat médical (CM)* En CCF : - Possibilité d'évaluer sur 1, 2 ou 3 épreuves adaptées selon la situation. - Possibilité d'évaluer sur 2 CCF - Cas DI+DI+Note laissé à l'interprétation de l'enseignant. En ponctuel : - Impossibilité pour l'établissement de proposer une épreuve. - Elève relevant du contrôle ponctuel inapte partiel ou en situation de handicap.</p>	<p>Sur présentation Certificat médical (CM)* En CCF : - Deux épreuves adaptées - Une épreuve normale et une adaptée. - Une seule épreuve adaptée si impossibilité. - Cas DI+Note laissé à l'interprétation de l'enseignant. En ponctuel : - Impossibilité pour l'établissement de proposer une épreuve. - Elève relevant du contrôle ponctuel inapte partiel ou en situation de handicap.</p>
<p>Dispense d'épreuve</p>	<p>Seuls les handicaps ne permettant pas au candidat une pratique adaptée au sens de la circulaire n° 94-137 du 30 mars 1994 entraînent une dispense d'épreuve. Les candidats de la formation professionnelle continue qui souhaitent obtenir une dispense de l'épreuve d'EPS sont tenus d'en faire la demande conformément à l'article D. 337-19 du Code de l'éducation auprès des services des examens du rectorat.</p>		
<p>Sportif de Haut Niveau ou SHN</p>	<p>Note de 20/20 attribuée sur l'APSA qui correspond au CA de la spécialité sportive.</p>	<p>Note de 20/20 attribuée à la spécialité sportive.</p>	<p>Note de 20/20 attribuée à la spécialité sportive</p>

TABLEAU SYNTHÈSE EXAMEN EN EPS UNIQUEMENT POUR LE BAC GT -SESSION 2022

Candidats scolarisés			
Texte d'appui	Enseignement concerné	Session 2022	Session 2023
Décret + arrêté+ NDS 27 juillet 2021 Circulaire 2019-129 du 26-9-2019	EPS obligatoire	Terminale 3 CCF, Coeff 5 (année transitoire) Notes de première 2021 déjà intégrées dans les 5% du CC Co évaluation obligatoire Première : Notes de premières 2022 dans le LSL, pour orientation Parcoursup 2023	Terminale 3 CCF en terminale Coefficient 6 Notes de trimestres dans le LSL Co évaluation obligatoire Première : Notes de premières dans le LSL, pour orientation Parcoursup.
Contrôle continu (40%) Ref. Guide évaluation	EPS obligatoire	Terminale : 3 CCF en terminale Coeff 5 (année transitoire) Notes de trimestres référées aux AFL, inscrites dans le LSL Première : moyennes trimestrielles inscrites dans le LSL. Au-moins 2CA, référé aux AFL dont AFL1 au-moins 50% et le total des deux autres AFL au-moins 25%.	Terminale : 3 CCF en terminale, Coefficient 6 Notes de trimestres référées aux AFL, inscrites dans le LSL Première : moyennes trimestrielles inscrites dans le LSL. Au-moins 2CA, référé aux AFL dont AFL1 au-moins 50% et le total des deux autres AFL au-moins 25%.
			En éducation physique et sportive, le résultat de l'élève, pris en compte dans le calcul de cette évaluation chiffrée, correspond à la note obtenue au contrôle en cours de formation, pondérée à hauteur de six pour cent (6 %) ; « En éducation physique et sportive, le résultat de l'élève, pris en compte dans le calcul de cette évaluation chiffrée correspond à la note obtenue au contrôle en cours de formation, pondérée avec un coefficient 6.
	Enseignement optionnel EPS	Note de première : Si l'option EPS a été suivie en première en 2020-2021, la moyenne annuelle de première dans cette option compte dans le 5% CC Note de terminale : Si l'option EPS est poursuivie en terminale en 2021-2022, la moyenne annuelle de terminale comptera avec un coefficient 2 pour l'année de terminale <u>Pratiquer</u> → Au-moins 50% de la note (dont AFL1 au-moins 50%, et 25% pour le total des deux autres AFL) <u>Réfléchir</u> → Première : production finale (50% de la note) Terminale : Oral (2/3 de la note)	Coeff 2 (première ou terminale) ou 4 (cycle terminal) : moyenne des trimestres ou semestres Contenu identique à session 2022
	Ens Spécialité EPPCS	Première Moyenne des notes de trimestre. Niveau de performance dans au-moins deux APSA. Connaissances associées sur les trois thématiques du programme. Pour ceux qui ne poursuivent pas en terminale coeff 8 qui comptera pour la session 2023.	Première : Idem 2022 Terminale : Préparer les élèves à l'évaluation nationale. Coeff 16 Performance et habileté dans les APSA, devoir sur table, exposé oral, analyse de documents, enregistrement audio-visuel et son analyse, etc. <i>Modalités évaluation nationale à paraître.</i>
	Spé EPPCS - « premières qui ne poursuivent pas en terminale »	La note de première 2022 comptera bien pour la session 2023. Une épreuve ponctuelle parmi trois épreuves proposées par l'académie relevant de 3 champs d'apprentissage différents.	Idem 2022
	Enseignement optionnel Arts danse	Note de première 21 : déjà intégrée aux 5% du CC Note de terminale : Idem enseignement optionnel EPS Note construite sur la base de l'évaluation des 4 compétences du programme	Coeff 2 ou 4 : moyenne des trimestres ou semestres Contenu identique à session 2022
	Ens Spécialité Arts Danse	« Premières renonçants » de 2020-2021 : déjà notés (coeff 5) Première (2021-2022) : Note construite sur la base de l'évaluation des 3 compétences du programme. Pour ceux qui ne poursuivent pas en terminale coeff 8 pour la session 2023. Terminale : Préparer les élèves à l'évaluation nationale.	Première : idem 2022 Terminale : idem 2022